



COLLÈGE JURIDIQUE

franco-roumain d'études européennes

Faculté de Droit de l'Université de Bucarest
36 - 46 Boulevard Kogalniceanu
050107 Bucarest (Secteur 5)

TECHNIQUES CONTRACTUELLES

I. A QUI S'ADRESSE CE COURS

- ✓ Juristes, Avocats, notaires, étudiants en droit et de manière plus générale à tout rédacteurs d'actes souhaitant établir des contrats en toute sécurité

II. OBJECTIFS DU COURS

- ✓ Inciter les praticiens à se poser les bonnes questions, en envisageant tour à tour toutes les étapes de la construction d'un contrat de la vie du contrat: Faut-il un préambule et quelle valeur lui donner ? Quelle loi s'applique au contrat ? Comment limiter les risques d'inexécution ? A quoi sert une clause d'interprétation ?
- ✓ Maîtriser les techniques contractuelles pour négocier des contrats adaptés aux besoins de l'entreprise ou des particuliers
- ✓ Introduire des clauses efficaces permettant d'éviter un risque de contentieux
- ✓ Attirer l'attention des praticiens sur l'environnement juridique de la relation contractuelle et les contraintes réglementaires
- ✓ Permettre aux négociateurs et rédacteurs d'actes de connaître les limites à ne pas franchir et d'établir des contrats en toute sécurité

III. PROGRAMME DU COURS

- ✓ 1ère séance (2h): Rappel des bases du droit des contrats
- ✓ 2ème séance (2h): Dispositions générales dans les contrats
- ✓ 3ème séance (2h): Dispositions relatives à la formation des contrats
- ✓ 4ème séance (2h): Dispositions relatives à l'existence des contrats
- ✓ 5ème séance (2h): Dispositions relatives à l'extinction des contrats

VI. INTERVENANT

Dirk Andreae-Nehlsen
Avocat à la Cour / MBA EADA 08
11, rue René Goscinny
75013 Paris
Tél.: + 33 1 47 03 13 13
Fax: + 33 1 47 03 13 10